

rapport du géomètre expert

Par yvonne marie, le 10/02/2013 à 09:32

lors de la vente de ma maison et terrain, ma voisine a fait venir un géomètre expert en plus de celui que nous avions.

tout était en conformité donc pas de litiges, les rapports ont été fait mais ma voisine ne l'a toujours pas retourné signé depuis 2 mois largement passés.

je ne peux signer chez le notaire sans ce papier, que faut-il faire si elle ne le signe jamais ? n'y a t'il pas un délai comme pour les permis de construire ?

Par HOODIA, le 10/02/2013 à 12:24

Si vous voulez comprendre ses intentions ,il faut se prendre par la main et ,allez l'entendre! Un dialogue permet quelquefois de résoudre une question !.. et, si cela ne marche pas

Par yvonne marie, le 10/02/2013 à 14:14

oui effectivement et étonnament je suis en très bons termes avec ma voisine. mais depuis 2 ans elle s'oppose à tous les projets de mes acheteurs et joue apparemment la montre et je ne sais plus quoi faire